

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 5/02/2015

Ecole élémentaire publique Louise Michel de Bessières

Présents :

Voir feuille d'émargement –

Point de vue du Directeur :

L'accent est mis sur les retards répétitifs de certains parents lorsqu'ils accompagnent leurs enfants à l'école, ainsi que sur l'attitude de certains qui se garent sur la rue d'accès à l'école et qui ouvrent leur portière sans prendre garde aux écoliers qui arrivent.

Pour les retards, il est proposé de recenser les retardataires sur un cahier et de leur envoyer un courrier recensant les retards, une fois par mois.

Proposition d'une campagne d'information (panneaux réalisés par les enfants) en concertation avec l'ALAE.

Concernant le stationnement des voitures, l'intervention aléatoire de la police municipale sera sollicitée ainsi que l'aide de la Mairie pour tout autre moyen pour empêcher ce stationnement sauvage.

Bilan sur l'aide méthodologique mise en place depuis le mois d'octobre 2014, le jeudi de 16h30 à 17h15.

Les enseignants chargés de cette aide rappellent qu'il ne s'agit pas de faire les devoirs à l'école mais d'apprendre à l'élève à s'organiser pour être autonome. Cette aide vise à ce que chaque élève mette en place des méthodes de travail personnelles qu'il pourra réutiliser. L'élève peut repartir avec des devoirs à finir l'objectif étant de ne pas se substituer au rôle des parents.

Cette autonomie est indispensable à acquérir pour un élève de CM2 qui va rentrer au collège et qui aura une quantité plus importante de devoirs.

Cette aide ne s'adresse pas aux élèves de CP et commence avec les élèves de CE 1.

Depuis sa mise en place, le bilan est positif, l'effectif des élèves par groupe ne dépasse pas 8/9 élèves. Certains élèves peuvent être « tuteurs » d'autres élèves.

Information de Mme Périta et de Mme Bellinger : mise en place du PEDT (Projet Educatif du Territoire)

La première réunion de travail pour la mise en place du Projet Educatif territorial aura lieu le 2 mars 2015. Cette rencontre du 2 mars prochain est la 1^{ère} étape du travail nécessaire à l'élaboration du PEDT sur notre territoire. Le PEDT a pour objectif de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école. Les temps périscolaires constituent avant tout un espace éducatif qui contribue à l'apprentissage de la vie sociale et à l'épanouissement des enfants. Leur organisation repose sur la mobilisation de nombreux acteurs : Education nationale, CAF, DDCS, Association culturelle, sportive de parents d'élèves... et la commune bien sûr.

Le PEDT donnera lieu à une réflexion partagée entre tous les acteurs éducatifs afin de rédiger un projet respectant les besoins des enfants et des jeunes Bessièrains.

Questions posées à l'ALAE

Réponses de Mr Canton

Modifications de dernière minute dans la journée de l'élève

Le directeur de l'ALAE rappelle aux représentants des parents d'élèves que les modifications concernant une journée ne doivent pas être transmises aux animateurs ni sur le cahier de liaison de l'école mais passer par le portail Internet pour être anticipées.

La suggestion de mettre en place un cahier de liaison supplémentaire pour l'ALAE n'est pas retenue car cela n'a aucun intérêt étant donné la mise en place du portail internet et du serveur local.

Les échanges concernant le comportement des enfants se font par le biais du téléphone ou d'un rendez-vous avec la direction de l'ALAE.

Service à la cantine :

Les quantités préconisées par la nutritionniste sont suffisantes pour des enfants placés par 6 à table. La configuration de la cantine permet à un animateur de veiller à ce que tout le monde goûte ou se serve en quantité raisonnable

Notre projet pédagogique mentionne un objectif très précis « rendre l'enfant autonome », un des moyens pour y arriver sur le temps du repas est de pouvoir se servir, nettoyer, partager équitablement etc.

Le cahier de comportement a-t-il été mis en place ? :

On distingue deux types de cahiers sur l'ALAE, le premier est un cahier de comportement par classe sur lequel nous mentionnons les écarts de comportement des enfants. Ce cahier a pour but de créer un suivi précis de l'enfant entre le temps école et le temps ALAE, les enseignants s'y réfèrent.

Le cahier grossièrement appelé « cahier de bagarre » relate tous les faits comportant des « coups » ou des « agressions physiques ».

Kermesse : L'association « les enfants d'abord » se propose pour organiser une kermesse le 30 mai après le spectacle ALAE.

Prochain conseil d'école

Vendredi 12 juin à 18 h 00